

**Arrêté n° Préf-Cabinet-SDS-SIDPC 23-04/16 du 28 avril 2023  
portant nomination des principaux acteurs pour la sécurité  
à la préfecture d'Eure-et-Loir et dans les sous-préfectures**

Le Préfet d'Eure-et-Loir,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale ;

Vu la circulaire n° NOR/INT/A/94/00202/C du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, en date du 8 juillet 1994, relative à la sécurité des préfectures et sous-préfectures et au rôle de l'adjoint de protection ;

Vu la circulaire n° NOR/INT/SG/HFDAIOCA1208138C du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 19 mars 2012, relative à la sécurité des préfectures, des sous-préfectures et de leurs agents ;

Considérant qu'il convient d'identifier les principaux acteurs de la sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de Cabinet,

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** – **Monsieur Frédéric BLANC**, Sous-préfet, Directeur de cabinet est nommé délégué à la défense et à la sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou.

**Article 2** – Sous l'autorité du Directeur de cabinet, sont nommés acteurs de la sécurité, aux fonctions suivantes :

**Madame Claire DEBOIS**, adjointe au chef du service des sécurités, chef du service interministériel de défense et de protection civile :

- Officier de sécurité pour la protection de l'information classifiée,
- Responsable de la sûreté des bâtiments (protection contre les vols, les agressions, les intrusions et le terrorisme),
- Responsable de la sécurité des bâtiments (sécurité du public, sécurité incendie, catastrophes naturelles).

**Monsieur Stéphane GAULTIER**, chef du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC), est nommé responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) du département d'Eure-et-Loir.

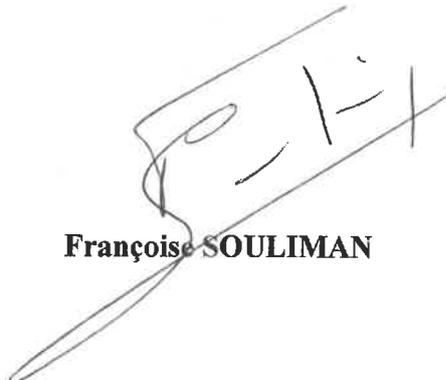
**Madame Marie-Paule LEMOULT**, adjointe au chef du service interministériel de défense et de protection civile, est nommée officier de sécurité adjoint pour la protection de l'information classifiée.

**Madame Nadine AUBRY** est nommée référente fraude départementale et correspondante du règlement général sur la protection des données.

**Article 3** – L'arrêté Préf-Cabinet-SDS-SIDPC n° 20-12/01 du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant nomination des principaux acteurs pour la sécurité à la préfecture d'Eure-et-Loir et dans les sous-préfectures est abrogé.

**Article 4** – Monsieur le secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, Messieurs les sous-préfets des arrondissements de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou, Monsieur le Directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir et dont un exemplaire sera adressé à chacun des membres désignés du Comité de Pilotage pour la Sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures.

Le Préfet,



**Françoise SOULIMAN**